

## « Médias, confiance, régulation »

Mots clefs : CONFIANCE, REGULATION, MEDIAS, BIEN COMMUN, PRESSE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, INTERNET.

**Un sondage annuel de *la Croix* révèle chaque fois la profonde méfiance des Français à l'égard du système médiatique. Les médias sont pourtant un instrument indispensable de la confiance dans une société, en ce qu'ils assurent une forme de transparence de la société à elle-même, et jouent un rôle irremplaçable dans la construction de régulations qui ne soient ni simplement étatique, ni fondées sur le seul marché.**

### Michel de Virville

La confiance a fait l'objet de l'étude d'un groupe de travail, composé de professionnels de tous les secteurs, qui a débouché sur la publication d'un livre collectif signé par tous, ce qui n'était pas la moindre des gageures. La confiance se révèle particulièrement difficile à saisir : de même qu'un navigateur qui serre trop le vent perd de la vitesse, la confiance se dissout si on veut la garantir. Quel que soit le contexte dans lequel on la considère, la confiance a toujours une dimension relationnelle et une dimension institutionnelle : la confiance relationnelle ne peut s'établir sans un contexte institutionnel favorable, mais la réciproque est également vraie. Or le monde contemporain tend à hypertrophier la confiance institutionnelle et à ignorer sa dimension relationnelle, qui est pourtant un liant indispensable de la société comme la matière noire fait tenir l'univers. L'exigence de transparence portée par le nouveau système médiatique met pourtant à l'épreuve la confiance relationnelle, et il est indispensable de retisser ce type de relation entre le public et ses médias. Cela suppose de trouver un intermédiaire entre l'autorégulation par le marché et la régulation étatique qui sont chacune insuffisante à assurer les relations de confiance dans l'information.

### Yaëlle Hirsch

Le sondage que la Croix publie annuellement sur la confiance que les Français ont dans les médias révèle un niveau de défiance de 77 % à l'égard des hommes politiques. Il est pourtant dans la nature des uns d'entretenir la défiance à l'égard des autres : cela est vrai depuis les premiers scandales révélés par la presse comme le scandale de Panama jusqu'aux affaires plus récentes comme WikiLeaks. Cette question de la confiance ne prend sens en effet que dans le système politique apparu avec la naissance de l'individu moderne.

### Pierre Lesourd

La défiance l'a toujours emporté sur la confiance dans l'histoire de la presse. Les révolutions qui traversent le paysage médiatique ne sont pas nature à améliorer cet état de fait. Dès 2005, le NYT a créé un comité uniquement dédié à la confiance dans l'information qu'elle créait, qui a mis en place plusieurs procédures pour la rendre fiable (publication sur internet des scripts complets des interviews, distinction plus claire entre news et commentaires, limitation drastique des sources anonymes). Pour autant, la défiance continue à être alimentée par le mélange des genres, que ce soit entre information et communication, information et rumeur, ou dans les liens de connivence et les hybridations des financements qui rendent le public méfiant.

## Discussion

- Le rôle de la transparence pour assurer la confiance a été discuté : si la transparence absolue, qui est parfois mise en avant par des acteurs comme WikiLeaks, est de nature totalitaire, la transparence comme garantie non de la cohérence complète entre les paroles et les actes, mais de ce que tout a été mis en œuvre pour s'en approcher le plus possible, est-elle constitutive de la confiance.
- Le sondage annuel de *La Croix* sur la confiance des Français dans leurs médias a donné lieu à diverses analyses ; il en ressort en effet que les Français, qui s'intéressent aux informations font davantage confiance aux institutions médiatiques qu'aux journalistes eux-mêmes : le sondage met donc en évidence une totale confiance dans l'information et une défiance non moins totale vis-à-vis de ceux qui produisent l'information ;
- La question de la régulation des médias pour renforcer la confiance que leur fait la société a été approfondie : seules des règles de procédures établies par la profession et garanties par des médiateurs indépendants sont de nature à assurer cette confiance.